

## ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

**HESSE.** — M. A. WEBER, conseiller au Ministère de l'Intérieur, etc., président, pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

**ITALIE.** — Présidence du Comité central italien de la Croix rouge, via del Quirinale, 64, à *Rome*.

**LUXEMBOURG.** — M. le président du Comité central de secours aux militaires blessés, à *Luxembourg*.

**MONTÉNÉGRRO.** — M. l'Archimandrite VISARION LJUBISA, président, pour la Société monténégrine de la Croix rouge, à *Cettinje*.

**NORWÈGE.** — Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

**PAYS-BAS.** — M. le lieutenant-général de STUERS, président, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix rouge, à *La Haye*.

**PÉROU.** — Mgr. J.-A. ROGA, président du Comité central des ambulances de la Croix rouge, à *Lima*.

**PORTUGAL.** — M. le docteur MARQUES, secrétaire, pour le Comité central portugais de secours aux militaires blessés. Rua de Ferregial de baixo, 5, à *Lisbonne*.

**PRUSSE.** — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

**ROUMANIE.** — S. Exc. le Prince DÉMÉTRIUS GHIKA, président, pour la Société roumaine de la Croix rouge, à *Bucharest*.

**RUSSIE.** — Comité central russe de la Croix rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

**SAXE.** — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller au Ministère de l'intérieur, président, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

**SERBIE.** — Mgr MICHEL, archevêque métropolitain, président, pour la Société serbe de la Croix rouge, à *Belgrade*.

**SUÈDE.** — Comité central suédois de secours aux militaires blessés, Armé-Förvaltningen, à *Stockholm*.

**SUISSE.** — M. le Conseiller fédéral SCHENK, vice-président, pour le Comité de secours aux militaires suisses et à leurs familles, à *Berne*.

**TURQUIE.** — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à Galata, *Constantinople*.

**WURTEMBERG.** — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

## SOMMAIRE

---

- Comité international.** — Ouvrages reçus, 189.
- Allemagne.** — Correspondance de Berlin, 190.
- Autriche.** — Les Sociétés de Vétérans, 195. — Le soin des malades, par le Dr GURLT, 196.
- Bade.** — Société des dames badoises, 197.
- Danemark.** — Statuts de la Société danoise, 198.
- France.** — La Société française en 1880, 202. — Guerre de Tunisie, 205. — Comité départemental des Bouches du Rhône, 212. — Annuaire de la Société française pour 1881, 215. — Règlement du Comité des dames (pour Paris), 215. — L'Ecole des garde-malades et des ambulancières et l'Association des dames françaises, 216. — Appareils de transport, par le C<sup>te</sup> DE BEAUFORT, 219.
- Grande-Bretagne.** — Organisation d'infirmières, 220. — Congrès médical de Londres, 224.
- Grèce.** — La Croix rouge à Chio, 226.
- Italie.** — Circulaire du Comité central, 231.
- Pays-Bas.** — La guerre du Transvaal, 233.
- Prusse.** — La Croix rouge et le droit des gens, par le Dr TREUENPREUSS, 237.
- Russie.** — Nouveau règlement pour la Société russe en temps de guerre, 238. — La Société russe en temps de paix, 241.
- Table des matières de la douzième année,** 243.
- 

Le Bulletin international paraît tous les trois mois.

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale (1<sup>re</sup> zone), **six francs.**

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).